



Monsieur l'Inspecteur de l'Académie d'Aix-Marseille
28-34, Bd Charles Nédelec
13231 Marseille CEDEX1

La Ciotat, le 03 février 2012

Monsieur l'Inspecteur,

Suite à la réunion de la commission permanente qui s'est réunie le mardi 31 janvier 2012, les parents d'élèves FCPE du collège Jean Jaurès de La Ciotat déplorent la trop forte baisse des moyens offerts par la Dotation Globale Horaire pour la rentrée 2012, qui confirme une fois encore la dégradation continue des conditions d'enseignement et d'apprentissage offerte à nos enfants.

Cette DGH résulte de la prise en compte des effectifs prévisionnels retenus par l'Inspection de l'Académie, et de seuils maximum revus à la hausse pour la rentrée 2012.

Cela amène à une prévision de 438 élèves pour la rentrée 2012, soit 29 élèves de moins qu'à la rentrée 2011, et une dotation totale de 509 heures contre 551 heures à la rentrée 2011, soit une perte de 42 heures d'enseignement !

Certes la baisse des effectifs conduit à la fermeture d'une classe de 4^e, mais cela ne peut justifier de la perte de 28 heures de cours.

Alors comment expliquez-vous que 14 heures supplémentaires soient supprimées ?

Concernant la typologie du collège, sur laquelle l'administration base en partie la valeur du coefficient H/E qu'elle nous octroie, le collège Jean Jaurès de La Ciotat est passé de la catégorie 4/6 à la catégorie 4/5. Ce classement est moins favorable pour ce qui est de la dotation horaire.

Or, il ne nous semble pas que les familles qui habitent le centre ville de La Ciotat soient issues d'un milieu social plus favorisé, et qu'une évolution positive ces dernières années puisse justifier de cette modification de classement.

Aussi, nous nous interrogeons sur l'objectivité des éléments pris en compte qui ont amené l'administration à revoir le classement du collège.

La dotation en heures pour la rentrée prochaine va entraîner mécaniquement la disparition de toute une série de dispositifs que nous avons encouragés et qui contribue à la lutte contre l'échec scolaire et au relèvement du niveau général des élèves du collège :

- perte de 3h de soutien en Math dispensé à des élèves ciblés en 5^e et 4^e
- perte de 4h de soutien en Français dispensé à des élèves ciblés en 6^e,
- perte de 3,5h de PPRE proposé aux élèves en 6^e, 5^e et 4^e,
- perte de 2h d'enseignement pour la classe de 3^e insertion.

Pour toutes ces raisons, les représentants des parents d'élèves FCPE manifestent leur intention de ne pas siéger au CA du 7 février 2012 qui doit se prononcer sur la répartition de la Dotation Globale Horaire.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur l'Inspecteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Les représentants des parents d'élèves FCPE